

“Les bonnes pratiques des transmissions”

Formation qualifiante



Public :

Toute personne souhaitant acquérir ou renforcer ses compétences en matière de transmissions écrites et orales, que ce soit pour s'initier aux transmissions professionnelles ou pour s'améliorer.

Prérequis :

Exercer une activité dans le secteur du service à la personne.

Dates de sessions :

72h après la signature du devis et de la convention de formation.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme e-learning dédiée : accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.
- Découpage pédagogique : utilisation de granules d'apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.
- Formation engageante mettant en avant l'essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.
- Approche individualisée : chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Durée :

2h30

Tarif :

65.00 € HT

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le rôle et les enjeux des transmissions dans la qualité, la sécurité et la continuité du service.
- Identifier, prioriser et structurer les informations essentielles à transmettre selon la situation.
- Rédiger et communiquer des transmissions claires, utiles et professionnelles, à l'écrit comme à l'oral.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Comprendre la transmission

- Définir la transmission et comprendre son rôle dans l'accompagnement.
- Identifier les enjeux : sécurité, continuité, responsabilité.
- Comprendre à qui, quand et comment transmettre.

Chapitre 2 : Connaître ses obligations professionnelles

- Comprendre l'importance des transmissions dans le suivi et l'organisation.
- Adopter les bons réflexes (lire en arrivant, transmettre en partant).
- Intégrer la transmission comme une trace et une preuve professionnelle.

Chapitre 3 : Suivre les règles pour bien transmettre

- Transmettre des faits clairs, sans jugement.
- Aller à l'essentiel et structurer ses messages.
- Adopter une posture professionnelle et respectueuse.

Moyens techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et évaluation :

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation).

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.
- A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance technique :

contact@asf-formation.fr

Chapitre 4 : Appliquer en situations professionnelles

- Analyser une situation et identifier les informations clés.
- Prioriser et choisir le mode de transmission adapté.
- Rédiger des transmissions claires à partir de cas concrets.



ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

Nos formations sont **accessibles** aux personnes en situation de handicap. Des **aménagements** pédagogiques, techniques ou organisationnels peuvent être étudiés selon les besoins du participant et les modalités de formation. **Nous contacter en amont** afin d'évaluer les conditions d'accueil et d'accompagnement.

 Notre priorité : vous accueillir dans les meilleures conditions et vous permettre de suivre votre formation en toute sérénité. **N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.**